

AVB – saison 08-09

Rapport du Président Central

Chers dirigeants et acteurs du basket vaudois,

Nous arrivons au terme de cette saison 2008-2009 et c'est l'occasion de faire le bilan des activités de notre Association.

Le Comité Central, qui dans son ensemble a été reconduit pour un nouveau mandat lors de l'AG 2008, s'est réuni chaque mois afin de gérer au mieux notre Association et organiser nos différentes compétitions et activités. De nombreuses réunions de travail en petites commissions, entre chaque séance de CC, ont été mises sur pied afin de régler les petits problèmes et diverses situations qui, inévitablement, émaillent la vie courante d'une grande Association telle que la nôtre.

Chaque membre du Comité Central s'est investi sans compter durant cette saison et j'aimerais les remercier sincèrement pour leur compétence, la qualité du travail fourni et pour l'ambiance de travail agréable entre nous.

Les finances de l'Association Vaudoise de Basketball sont saines et je remercie le Fonds du Sport vaudois qui nous soutient et nous permet notamment d'investir de l'argent et organiser des activités pour nos sélections cantonales jeunes qui représentent les couleurs vaudoises et même suisses avec succès dans différents tournois à l'étranger.

Je remercie également les membres et le président de la Commission Technique qui participent activement au développement de nos compétitions jeunes cantonales et COBB, les membres et le président de la Commission Discipline et Protêt et de la Commission de Recours qui gèrent les cas disciplinaires et les recours éventuels avec sérieux ainsi que les membres de la Sous-Commission mini-basket et son président pour la mise sur pied des championnats écoliers et minimes ainsi que le traditionnel week-end des Coupes Vaudoises minibasket qui verront les équipes écoliers et minimes s'affronter samedi et dimanche 16 et 17 mai à Morges. A ce sujet, on peut se réjouir d'organiser une Coupe Vaudoise Minimes filles, chose qui n'était plus arrivée depuis bien trop longtemps.

Un grand merci au club Morges Basket pour l'organisation et la mise à disposition des infrastructures pour cet événement incontournable.

La Commission des Arbitres vaudois continue de se concentrer, entre autres, sur la formation de nouveaux jeunes arbitres avec depuis cette saison une collaboration entre CA romandes et deux cours en commun organisés sur un week-end, le premier en janvier et le second en mars. Ce nouveau concept a donné satisfaction et permis de nommer plusieurs nouveaux arbitres durant la saison. L'expérience sera renouvelée la saison prochaine et nous recommandons aux clubs de n'envoyer que des jeunes qui sont réellement intéressés et motivés pour l'arbitrage. Un effort important des clubs vaudois doit encore être fait afin de promouvoir l'arbitrage et ainsi assurer les quotas nécessaires pour pouvoir inscrire toutes leurs équipes en championnat.

Malheureusement, à l'inscription des équipes pour la saison 08-09, plusieurs équipes seniors ont dû être refusées pour non respect du quota arbitrage, d'un arbitre par équipe senior nationale ou cantonale et d'un arbitre par mouvement jeunesse.

J'adresse mes remerciements aux membres et au président de la Commission des Arbitres pour leur dévouement et leur application et je puis les assurer que le CC AVB va continuer à soutenir leurs efforts de perfectionnement et de formation de nouveaux arbitres, y compris dans le minibasket.

Je remercie aussi les 7 délégués vaudois de l'Assemblée des délégués de Swiss Basketball qui défendent avec conviction les intérêts de tous les clubs vaudois.

Un nouveau club, BC Slavia, nous a rejoint cette saison en 4^{ème} ligue masculine. L'équipe d'Aloha Sport Riviera Chablais a pour la 4^{ème} saison consécutive été intégrée au championnat vaudois benjamins et c'est toujours un plaisir et une belle expérience pour chacun.

Les Coupes Vaudoises jeunesses se sont déroulées parfaitement avec des dimanches de qualification à Gland, à Cossonay et à Pully et les finales seniors et jeunesses à Yverdon.

Remerciements à ces clubs et en particulier à USY Yverdon Basket pour son accueil et son organisation des finales 2007, 2008 et 2009!

Merci également aux clubs d'Epalinges et de Renens qui accueillent les qualifications COBB depuis de nombreuses saisons.

Les membres du CC AVB se sont déplacés pour remettre les titres de Champion vaudois à une grande partie d'équipes seniors et jeunesses lors de leur dernier match de championnat.

A noter que depuis cette saison, nous remettons une coupe « 1^{er} Prix Cantonal » aux équipes benjamins et cadets masculins qui terminent à la 1^{ère} place des groupes cantonaux ou intercantonaux.

La CT COBB et son Directeur ont mis sur pied des compétitions intéressantes et parfaitement bien organisées. Ils sont toujours à l'œuvre et à l'écoute pour tenter d'améliorer encore les formules et nous pouvons les remercier de leur engagement.

Le bilan vaudois au niveau des résultats est plutôt positif puisque sur 24 équipes romandes qualifiées en ¼ de finales de Championnat Suisse Jeunesse, 11 seront vaudoises et 3 titres COBB sur 6 sont remportés par des clubs AVB. Félicitations à tous et bonne chance pour les CSJ!

Un grave cas de violence à Genève, dans les vestiaires à l'issue d'un match benjamins est malheureusement venu ternir la fin des compétitions COBB :

« Samedi 25 avril dernier, à l'issue d'une rencontre opposant une équipe UI15M genevoise à une vaudoise, de déplorables événements se sont produits dans les vestiaires. Un joueur du club vaudois a subi de graves lésions corporelles et devra rester éloigné des terrains durant quelques semaines. Des suites pénales ont été données à cette affaire et nous laissons donc la justice suivre son cours.

A la suite de cette agression, le Comité directeur de l'ACGBA a pris la décision, dans un 1er temps, de suspendre, avec effet immédiat, l'équipe incriminée. Au vu de ces faits, la CT COBB, qui ne peut accepter que de pareilles violences apparaissent sur et aux abords des terrains de basketball, lesquelles sont contraire à toute éthique sportive, a pris également des premières mesures d'extrême urgence et confirme la décision du Comité directeur de l'ACGBA en suspendant de manière immédiate l'équipe de ce club jouant en COBB ».

Le CC AVB s'associe également au message suivant :

« La CT COBB voudrait également profiter pour vous faire part de son profond désarroi face à cette pénible affaire qui entache notre sport et vous enjoint, dirigeants, entraîneurs et joueurs, à tout mettre en œuvre pour que la violence ne s'immisce pas dans

notre sport de quelque manière que ce soit. Nous souhaitons également qu'à l'avenir, tous les acteurs du basketball prennent conscience qu'il est grand temps de relativiser les défaites et de jouer au basket avec plus de fair-play. »

Un autre problème préoccupe le CC AVB et risque de mettre en péril le futur de la Conférence Ouest :

« Jeudi 23 avril 2009, en fin d'après-midi et par mail, Monsieur Michel Bendayan, au nom de l'ACGBA, a informé le Directeur COBB, les présidents des AR de FR, VS, VD, NE et BE, et quelques membres du comité central ACGBA, qu'il ne fallait désormais plus compter avec cette association régionale pour les séances de la COBB.

Compte tenu de la position de l'ACGBA prise par son président à l'encontre de la COBB, et l'interdiction faite à son représentant M. Andretta de participer à nos séances, la CT COBB se trouve dans l'impossibilité de planifier l'avenir et notamment d'organiser le prochain championnat. La CT COBB se trouve désormais sans interlocuteur crédible représentant l'AR genevoise.

M. Bendayan nous précisait également dans ce même mail que son association se réserve le droit de refuser tout élément allant à l'encontre de sa politique sportive qui sera pris lors des séances de la CT COBB.

Au vu de cette situation, et refusant toute forme de chantage, la CT décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire, présidents d'AR et membres de la CT, pour le jeudi 28 mai 2009. »

La situation est grave et est devenue impossible pour le Directeur COBB et les membres de la CT COBB.

En souhaitant qu'une solution soit trouvée à cette crise et en espérant que GE fasse machine arrière et change d'attitude et de comportement, nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation lors de l'AG AVB du 11 juin prochain.

Je vous rappelle encore que le Secrétariat AVB, par l'entremise de notre dévouée Secrétaire, se tient à votre disposition si vous avez besoin de renseignements et que vous trouverez beaucoup d'informations sur notre site internet www.a-v-b.ch , support officiel de notre Association, que notre webmaster tient très régulièrement à jour. D'autre part, le CC AVB est ouvert au dialogue et, sur demande, les clubs sont cordialement invités lors d'une séance de Comité Central.

Je vous souhaite à tous, dirigeantes, dirigeants, arbitres, entraîneurs, joueuses et joueurs une excellente fin de saison, une bonne préparation de la future, un excellent été et de bonnes vacances !

Le Président Central AVB



Yves MEYLAN

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE A.V.B. SAISON 2008/2009

Comme mentionné dans mon rapport de la saison dernière, la CT AVB a introduit, au niveau des Benjamins, le Système Passerelle amélioré. Après quelques commentaires négatifs, ce système semble fonctionner. Toutefois, c'est avec surprise que six mois après sa mise en application, quelques réfractaires n'avaient rien trouvé de mieux que de ne pas s'y conformer et s'arranger avec l'adversaire et l'arbitre pour jouer la rencontre sous l'ancienne formule. Pour la saison prochaine, nous allons prolonger la mise en application de ce système, ceci d'autant plus que Swiss Basket va probablement et incessamment en faire de même au niveau des CSJ. Bien que n'ayant pas reçu de suggestions constructives, nous allons apporter à ce système quelques légères améliorations. Il est bien entendu que ce précepte va également demeurer au niveau de la COBB.

Pour 2009-2010, les divers championnats COBB vont, au niveau des garçons, être identiques à ceux de la saison qui s'achève et un TO qualificatif aura lieu le week-end des 26 et 27 septembre prochain. Pour ce qui est des filles, constatant avec regret le nombre assez restreint d'équipes au niveau romand, l'AG des Présidents des AR COBB a mandaté sa Commission technique de s'occuper de la gestion complète des championnats féminins. Des formules seront proposées en fonction du nombre d'équipes inscrites au 20 juin prochain. Une petite précision au sujet de ces championnats COBB ; nous allons tenter de prendre en compte, au mieux, les souhaits de chacun mais nous osons aussi parfois espérer pouvoir compter sur votre compréhension. En effet, il n'est pas simple pour personne de devoir gérer des championnats qui touchent 6 AR compte tenu notamment des diverses et nombreuses vacances scolaires, de la disponibilité des arbitres et surtout en fin de saison, des impératifs de dates dans les Play-offs. Je peux vous assurer que nous mettons toute en œuvre pour que cette énorme machine tourne au mieux. Malheureusement, nous ne pouvons éviter quelques écueils et imprévus.

Sur le plan vaudois, le déroulement des Coupes vaudoises Jeunesse et Séniors semble avoir atteint, à satisfaction, sa vitesse de croisière malgré quelques soucis pour les finales, celles-ci ayant été en concurrence avec la Coupe de la Ligue dont l'organisation avait été confiée à deux clubs vaudois. Nous ne pouvons que nous réjouir de pouvoir accueillir cette importante manifestation sur notre territoire et nous allons tout mettre en œuvre pour que l'an prochain cela se passe au mieux. Pour ce qui est de la Coupe Vaudoise Minis et Ecoliers, suite aux reproches et aux suggestions de l'an passé, nous la proposons sous une toute nouvelle forme. Afin de la jouer, nous l'espérons dans le plus grand fair-play, toutes les équipes garçons ou mixtes sont convoquées le matin à la même heure et participe au tirage au sort. Nous sommes également très satisfaits que nous puissions, cette année, mettre en jeu une Coupe Minis filles puisque 4 équipes se sont inscrites.

Au niveau des incivilités sur et autour des terrains, cette saison s'est déroulée de manière satisfaisante et n'avons pas eu à intervenir sur le plan vaudois s'entend. Il n'en a pas été de même au niveau de la COBB. Je me dois encore une fois de tirer la sonnette d'alarme à ce propos et solliciter l'aide de tous, dirigeants, entraîneurs, accompagnants et officiels pour que la violence ne s'immisce pas dans notre sport. La CT AVB et le CC AVB se montreront intransigeants, n'accepteront aucune dérive et prendront des sanctions très sévères envers celles et ceux qui voudraient transgresser les règles élémentaires de la bonne conduite. Il serait temps que toutes et tous se rappelle que le basket est en premier lieu un jeu et que la victoire ne doit pas être acquise à tout prix. Merci donc de bien vouloir passer ce message et de tout faire pour que nous n'ayons pas à intervenir à ce propos.

SELECTIONS

Cette saison, la CT AVB a décidé de donner une autre orientation à ses sélections et de ne pas participer aux activités très vagues proposées par Swissbasketball. Nous n'avons donc pas pris part, notamment au week-end organisé en Suisse allemande, tout comme le Tessin et le Valais entre autre. Une fois de plus, il semble que nous ayons eu raison, cette compétition n'ayant une nouvelle fois pas donné satisfaction, tant au niveau des infrastructures que de l'organisation. Chez les Minis, une nouvelle fois nos « pontes nationaux » ont brillé par leur absence et aucune officialité n'avait été organisée, (pas de félicitations, aucune remise de prix, pour ces jeunes talents). Lors de l'AG des délégués, une nouvelle fois, Swissbasketball attend des propositions des AR !!!!!

Hormis ces championnats que l'on peut qualifier d'internes, nos diverses équipes de Sélections ont eu la chance ou vont participer à des tournois internationaux en Suisse et à l'étranger, à savoir :

Minis garçons :	Pâques 2009 Février 2009	Tournoi de Grigny/France Tournoi au Tessin
Minis filles	Février 2009	Tournoi au Tessin
Benjamins :	Pâques 2009	Tournoi de Grigny/France
Benjamines :	Pâques 2009	Tournoi de Feurs/France
Cadets :	Pâques 2009 30 mai/1 ^{er} juin 2009	Tournoi de Grasse/France Tournoi de Caluire/France
Cadettes :	30 mai/1 ^{er} juin 2009	Tournoi de Caluire/France

Une nouvelle fois cette saison, lors de toutes les compétitions auxquelles nos Sélections ont participé, nos jeunes ont démontré, leur volonté et leur désir de porter haut et fort les couleurs de notre association. Relevons qu'hormis les Benjamines, nos équipes ont fait d'excellents résultats en particulier les Cadets qui ont remporté pour la 3^{ème} fois le Challenge mis en jeu lors du Tournoi de Grasse. Au moment de la rédaction du présent rapport, nos équipes sont encore engagées dans 2 compétitions internationales qui n'ont pas encore eu lieu. Les résultats de ces tournois seront à disposition sur notre site officiel. Pour en revenir à nos sélections féminines, je dois malheureusement que malgré nos efforts pour leur offrir les mêmes conditions que les garçons, le retour n'est malheureusement pas payant. En effet, pour garder un semblant d'équipe U17, il a fallu que l'entraîneur arpente les salles et fasse la « cour » à quelques demoiselles pour qu'elles acceptent de bien vouloir se libérer quelques dimanches après-midi pour monter une équipe tant soit peu compétitive. Au niveau des Benjamines, là aussi une saison en bémol. En effet, sur un contingent de 18 jeunes filles, seules six ont répondu présentes pour le tournoi de Pâques, obligeant là aussi l'entraîneur à dépenser une énergie folle pour convaincre l'une ou l'autre ou trouver une 7^{ème} participante. Cet état d'esprit n'est pas du tout conforme à nos attentes et à nos espérances. Lorsque nous acceptons une invitation d'un organisateur étranger, celui-ci, à l'écoute du nom de Sélections, s'attend

comme de juste à recevoir une équipe, non seulement de bon niveau mais avec un effectif digne de ce nom. Notre piètre prestation cette année à Feurs fera que, vraisemblablement, nous ne serons pas réinvités l'an prochain. Ceci est d'autant plus dommageable que les invitations à des tournois intéressants ne sont pas légion. Je voudrai toutefois féliciter et remercier les sept rescapées qui ont participé à cette compétition et qui ont donné le meilleur d'elle-même. Ce manque d'intérêt ou de motivation est d'autant plus inquiétant qu'il n'existe qu'au niveau des filles. Chez les garçons, avec les mêmes effectifs, il faut faire des choix drastiques et laisser quelques mécontents à la maison. Au niveau des Minis filles, là aussi, après un début de saison catastrophique avec seulement cinq joueuses, l'effectif a réussi à s'étoffer grâce à quelques parents bienveillants. Ce désolant constat va malheureusement remettre en cause la simple mise sur pied d'équipes de Sélections féminines pour la saison prochaine. En effet, nous ne pouvons et ne voulons pas utiliser ni la bonne volonté des entraîneurs ni les deniers mis à notre disposition pour faire du basket loisirs ou à la carte. Chaque club doit savoir et faire savoir que les Sélections régionales sont tout de même l'une des entrées principales pour faire partie des cadres nationaux et qu'il n'est pas acceptable d'y participer en dilettante.

Voilà une nouvelle saison qui s'achève et qui, une nouvelle fois, n'a pas été sans heurts et problèmes des plus divers à régler. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes même si parfois, il a fallut accorder, refuser, marchander voir interdire certaines demandes ou souhaits. Il n'est pas toujours aisé de gérer un ensemble et de satisfaire chacun de ses éléments. Nous avons également besoin de l'appui et de la compréhension de tous même si je puis vous assurer que nous essayons de faire au mieux pour le bien être de chacun.

Pour conclure, je voudrais adresser mes vifs remerciements à toutes celles et ceux, membres de la Commission Technique, membres du CC AVB, bénévoles travaillant dans l'ombre, épouses, parents, amis, officiels et entraîneurs de sélection, qui se sont dépensés sans compter pour faire avance ce paquebot nommé AVB

Michel Berthet

RAPPORT 2009 DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB

Cette saison 2008-2009 s'est placée dans la continuité des années précédentes en poursuivant les efforts importants menés dans le cadre de la formation des nouveaux arbitres.

Moins de matchs ont dû être repoussés cette saison, les quotas demandés par équipes devenant mieux respectés. Cependant, nous sommes encore loin d'avoir un nombre confortable d'arbitres sur le plan cantonal et le système de quota devra, pour les prochaines saisons, encore être appliqué à la lettre. Je profite de vous rappeler qu'un quota est demandé par équipe senior, qu'elle soit cantonale ou nationale, ainsi qu'un quota par mouvement jeunesse.

La saison prochaine, les équipes ne présentant pas de quota seront de nouveau refusées et les clubs nationaux ne présentant pas d'arbitres se verront encore une fois amendés.

Le nouveau système de cours centralisé pour plusieurs associations sur un week-end complet se montre intéressant et plus motivant pour les participants. Le premier week-end qui a eu lieu fin janvier a vu l'absence d'un candidat mais a permis la nomination de 6 arbitres sur les 7 participants. Le bon niveau de ces candidats et leur motivation nous laissait beaucoup d'espoir pour le deuxième cours.

Le deuxième week-end, programmé début mars, n'a pas été du même niveau. Le comportement peu sérieux des candidats est fortement mis en cause. Sur les 12 candidats initialement inscrits à ce deuxième week-end de formation, seuls 8 ont répondu présents. Dès la fin du week-end, un candidat particulièrement turbulent et peu intéressé a été exclu. Malgré le fait que tous aient aussi réussi le test théorique, le corollaire de ce deuxième week-end moins studieux est un niveau pratique insuffisant pour la plupart des candidats.

Sur les 9 candidats encore suivis en ce mois d'avril, 6 ont reçus un avis négatif quant à leur nomination en cette fin de saison 2008-2009. Il leur est par contre proposé de contacter leur club pour arbitrer comme REF en cette fin de saison et de reprendre contact avec les formateurs de la CA dès le début de saison prochaine pour être évalués sur de nouveaux matchs. Ils ne pourront pas compter comme quota pour la saison 2009-2010.

Une décision de nomination doit encore être discutée pour les 3 derniers candidats.

Le bilan de ces nouveaux cours est malgré tout positif, la formation est simplifiée et plus rapide. Le team de formation de la CA de l'AVB a été élargi dans le but d'obtenir ce résultat. Ce type de formation sur un week-end complet sera certainement repris la saison prochaine.

Je profite de remercier les clubs qui ont inscrit des candidats volontaires et motivés dont les efforts ont été appréciés des formateurs. Plusieurs candidats moins à l'aise seront encore certainement nommés après quelques matchs au début de la prochaine saison.

Je dénonce par contre certains clubs qui ne semblent pas vouloir se responsabiliser dans la formation de leurs arbitres ou encore ceux qui ne le font que partiellement. Pour ces deux week-ends de formations, de nombreux téléphones ont dû être effectués suite à des "empêchements" de dernière minute ou un manque, non pas de volonté selon les intéressés, mais de communication de leur club. Certains candidats inscrits n'ont même pas pris le temps de contrôler leur messagerie et, finalement atteints par téléphone, nous ont informé ne pas être au courant du cours prévu à une date qui n'était évidemment, pour eux, pas disponible.

Le manque de sérieux de certains candidats et de certains clubs a entraîné des tâches administratives importantes de la part des responsables de la formation. Ces derniers ont fortement été démoralisés dans la mise en place des deux cours de ce début d'année 2009. Je sais que si les candidats et les clubs ne font pas un effort supplémentaire lors de la mise en place des prochains cours, ces formateurs quitteront probablement leur fonction en cours de saison sans avoir de remplaçant. La formation ne pourra donc pas être assurée!

Il apparaît que d'imposer des frais d'inscription ne marche pas. Au délai finalement prévu pour leur paiement (mi-décembre), seuls 12 inscriptions sur 23 avaient été validées. Il a été refusé de ne prendre en compte que ces inscriptions. Cette démarche s'est donc avérée inefficace et ne sera pas reconduite la saison prochaine.

Dans le cadre de ces formations centralisées, le nombre de participants doit se situer entre un minimum et maximum pour une formation efficace. L'AVB n'est pas maître de ces formations, nous ne sommes que des participants avec quelques experts. Dans le but de coordonner l'organisation de ces week-ends le plus précisément possible une nouvelle démarche a été discutée et validée par le CC. Aucune finance d'inscription ne sera perçue la saison prochaine. Par contre, une amende de l'ordre de CHF 500.- devra être payée à l'AVB si un candidat ne se présente pas lors du cours pour lequel il a été inscrit et convoqué. Je demande ainsi à tous les clubs de poursuivre leur effort et à communiquer efficacement avec leurs arbitres ainsi qu'avec leurs candidats.

Les efforts réalisés au niveau de la formation sont importants pour plusieurs membres de la CA. Je tiens à les remercier ainsi que les différents experts qui ont partagé leur expérience durant de nombreuses soirées afin de rendre possible une évolution du corps arbitral, la motivation de nos jeunes arbitres reste importante à garantir!

Je profite de remercier les autres membres de la CA sans qui elle ne pourrait tourner et en particulier les différents convocateurs et responsable du calendrier devant toujours effectuer de nombreuses modifications. Je remercie aussi tous mes collègues chevronnés qui font l'effort de soutenir les nouveaux arbitres dans leur activité.

Nous sommes en cette fin de saison 66 arbitres nommés pour environ 1200 matchs cantonaux. La situation s'améliore mais le nombre d'arbitres reste insuffisant considérant les convocations fédérales! Il reste impossible d'effectuer une saison complète sans dérogation avec le nombre d'arbitres vaudois disponibles. Similairement aux saisons précédentes, des collègues d'autres associations ont, à plusieurs reprises, dû être demandés sur le plan vaudois. Les efforts de la formation font en sorte que le nombre d'arbitres vaudois est en augmentation mais il reste toujours en dessous du minimum nécessaire à notre autonomie.

Je vous rappelle que pour la détermination des quotas disponibles pour chaque club en début de saison prochaine, une communication entre le club et ses arbitres est ainsi nécessaire afin de garantir que les deux inscriptions, celle du club et celle de son arbitre, correspondent. J'encourage le club à prendre contact avec ses arbitres avant de les inscrire comme quota entier pour la saison suivante, les desiderata des arbitres faisant foi. Les arbitres sont au courant des exigences afin de compter comme quota entier.

La formation de nos jeunes arbitres reste l'axe de travail principal pour les saisons futures. Il est ainsi impératif aussi de la part des clubs de motiver et d'encourager ses jeunes arbitres à évoluer et à continuer dans l'arbitrage. La CA va mettre en place un meilleur suivi des arbitres mini, je n'ai cependant pas encore de précision à vous transmettre.

Je termine ce rapport en remerciant une nouvelle fois mes collègues de la CA ainsi que les experts pour leur patience et le travail fourni pour cette saison. Je profite également de remercier le Comité central pour son soutien durant cette saison et évidemment tous mes collègues du corps arbitral pour leurs efforts sur le terrain afin que le sport puisse continuer.

Salutations sportives

Gingins, le 29 avril 2008

AVB – **COMMISSION DES ARBITRES**

Le président
Bernard Vanderstraeten



RAPPORT D'ACTIVITE 2008-2009 SC MINIS

La sous-commission minis s'est réunie une fois par mois lors des CC AVB plus trois fois lors de séances à midi avec uniquement les membres de cette dernière.

Pas de grandes nouveautés par rapport à la saison dernière, les règlements minis et écoliers restent identiques avec 4 x 5 min. et ballon 5 pour les écoliers avec le panier à 2.60 m. et 4 x 8 min. et ballon 6 pour les minis avec le panier à 3.06 m. Après discussion avec la CFMB, nous souhaitons que les minis arbitres ne fassent plus la table de marque et se consacrent uniquement à l'arbitrage. Ce qui implique un officiel cantonal pour chaque équipe. Un cours d'OT allégé (sans les 24 secondes) sera mis en place pour les personnes désirant n'officier qu'en minis. Ne nous envoyez plus que les arbitres motivés pour la formation, afin qu'ils soient mieux suivis et qu'ils arbitrent plus de matchs.

Swissbasket et la CFMB proposent un nouveau règlement unifié pour la saison prochaine avec 8 périodes au lieu de 4 afin que les enfants ne s'épuisent pas trop vite et puissent jouer à 100% toute la période. Chaque joueur devra jouer 3 périodes minimum et 5 maximum. A priori cela paraît un peu compliqué à gérer pour l'entraîneur. Les temps de jeu sur la feuille de match seront difficiles à contrôler. Une discussion avec les AR aura lieu lors de la prochaine assemblée de la CFMB. Les clubs vaudois seront avertis en début de saison des éventuelles modifications du règlement mini basket.

Mis à part cela le championnat se passe bien avec toujours un manque flagrant de salles à disposition, ce qui nous contraint à coupler des matchs minis avec des matchs de catégorie supérieure, obligeant les minis arbitres à jouer et à siffler de suite. Il arrive même que certains samedis les 2 équipes jouent à l'extérieur, par exemple Nyon joue contre Lausanne à Vevey.

C'est avec plaisir que nous constatons une augmentation sensible des licenciés vaudois, soit 240 écoliers garçons et 91 filles, pour les minis 389 garçons et 101 filles. Le championnat vaudois compte 22 équipes minis et 16 équipes écoliers. Les journées fédérales minis auront lieu à Zürich les 23 et 24 mai 2009.

Cette saison nous avons nommé 74 nouveaux arbitres minis, soit 65 garçons et 9 filles. Lors du dernier cours d'entraîneurs minis 30 nouveaux animateurs ont été nommés, soit 6 filles et 24 garçons.

La coupe Vaudoise aura lieu à Morges les 16 et 17 mai 2009 avec quasiment le même règlement que le championnat afin de simplifier la tâche des entraîneurs et des arbitres. Petite différence par rapport à la saison passée, chaque match sera tiré au sort sur place et chaque équipe jouera 3 matchs et 4 pour les finalistes. Nouveauté une coupe vaudoise exclusivement féminine pour notre plus grand plaisir et celui des joueuses.

Le cours d'entraîneur minis aura lieu les 06 et 07 juin 2009 à Lausanne.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes bénévoles, arbitres, entraîneurs et commissaires pour leur travail tout au long de la saison et j'encourage tous les clubs à nous fournir encore plus de salles pour nos jeunes talents et à donner une chance à tous leurs arbitres d'officier un maximum de fois sur les terrains un sifflet à la bouche.

Nicolas Bourquin
Vice-président AVB



ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET

Thony Perey

Ruelle des Enclos 4

1432 Belmont sur Yverdon

Tél. 079 292 54 20

mailto :thony.perey@bluewin.ch

Belmont, le 26 avril 2009

RAPPORT PRESIDENT CDP 2008 - 2009

Voici arrivée la fin de ma première année d'activité comme président de cette commission et le bilan, sur le plan comptable est positif, puisque « seulement » 8 cas + 3 cas de double faute U2 ont été traités cette saison (14 pour la saison passée). Sans faire de statistiques, il ressort que nous avons traité plusieurs cas pour les mêmes clubs, alors que d'autres ne sont jamais concernés par la CDP. D'autre part, je n'ai jamais traité de cas concernant la gente féminine !!!

Lorsque j'ai proposé mes services, j'ai dit souhaiter ne rien avoir à faire Cette boutade sans arrière-pensée, ne s'est pas réalisée, ce qui est normal. Cependant j'aimerais réitérer la tendance à la baisse de ce genre d'activités.

Je conçois très bien la valeur de l'engagement, même dans le sport, ce qui amène une certaine externalisation de l'adrénaline, de la tension, voir de l'agressivité. Cette dernière démontre la motivation et l'envie de gagner, et jusque là est très positive. Seulement jusque là, car dépasser cette limite, amène aux cas que la CDP doit traiter, c'est-à-dire des propos déplacés, voir des gestes et atteintes physiques. Malheureusement cette situation se propage dans les équipes Jeunesse. Pour éviter une augmentation de ces non-respects, il faut que les adultes montrent l'exemple et, encore plus, les entraîneurs des équipes Jeunesse.

Chères présidentes et présidents de club, transmettez la philosophie du sport à vos membres et essayons de se mettre à la place de « l'autre », et bien, certaines situations nous seraient très désagréables. Donc le sport reste un moment de détente, de plaisir et aussi de Fair-Play. Ayez, s'il vous plait, du Fair-Play envers toutes les actrices et acteurs d'un match de sport, quelque soit le niveau, l'enjeu ou le résultat. Du côté des dirigeants de jeu, il faut aussi se remettre en question, sentir un match et éviter de donner une tournure tendue à un match qui de premier abord ne devait susciter aucune situation orageuse.

Concernant l'aspect organisationnel de la commission, certains points vont encore être adaptés, de manière à être plus efficace, mais dans l'ensemble, les cas traités cette saison n'ont pas apportés de difficultés notoires.

Pour terminer mon rapport, j'aimerais remercier infiniment mes collègues de commission, tous les membres de l'AVB, le corps arbitral et tous les licenciés.

Et très bonne fin de saison à tous.

**Commission de Discipline et Protêt
Le Président**

Thony Perey

RAPPORT DE LA COMMISSION DE RECOURS SAISON 2008-2009

La Commission de recours n'a eu qu'un seul cas à trancher durant la saison 2008-2009 et celui-ci concernait des faits survenus au cours de la saison précédente, ayant par ailleurs déjà donné lieu à un premier recours tranché en janvier 2008.

Dans cet arrêt prononcé en septembre 2008 (comme d'ailleurs dans le précédent portant sur le même état de fait), et quand bien même la CR a donné tort au recourant sur le fond, elle a eu l'occasion de rappeler quelques principes qu'elle juge fondamentaux en matière de traitement des recours par la Commission de discipline et de protêt (CDP). Elle a jugé utile de les évoquer ici :

- quand bien même le règlement de la CDP laisse la porte (entre)ouverte sur ce point, il n'est pas acceptable aux yeux de la CR qu'une sanction allant au-delà de celles ressortant de la seule compétence du Président de ladite instance (blâme, avertissement, match unique de suspension) soit prononcée sans que la personne incriminée ait été entendue.
- le droit d'être entendu implique non seulement le droit de faire valoir sa version des faits mais également celui de connaître avec précision les faits reprochés; ceux-ci doivent donc être communiqués de manière résumée lors de l'invitation à faire usage du droit précité et, le cas échéant, détaillés dans le prononcé de la sanction.

La CR tient à préciser ici qu'elle renverra systématiquement à la CDP les cas traités qui ne respectent pas ces principes, marquant ainsi son attachement au respect des droits de chacun à une évaluation complète et critique des faits qui lui sont reprochés.

Commission de Recours
Le président Didier JAQUEROD

RAPPORT « DEROGATIONS » (Comité Central)

Dérogations traitées par le Comité Central pour la saison 2008/2009, conformément à l'art. 4.10 du Règlement Technique AVB.

FEMININS

DEROGATIONS FAVORABLES

CLUBS	BENJAMINE FILLE EN BENJAMIN MASCULIN	MINIME EN CADETTE
URBA	1	
MEYRIN		1

MASCULINS

DEROGATION FAVORABLE

CLUB	BENJAMIN EN MINI
MORGES	1

DEROGATION DEFAVORABLE

CLUB	BENJAMIN EN MINI
ST-PREX	1

COMITE CENTRAL AVB
Marie-José MEYER, Secrétaire